Coopération entre l’INAO et la Mongolie autour des IG [ODG]

Dans le cadre de ses actions de coopération internationale et en continuité d’une coopération déjà ancienne, l’INAO a accueilli une délégation de Mongolie les 2 et 3 mai 2024 en Bourgogne-Franche-Comté.

Au programme : rencontre avec les organismes de défense et de gestion (ODG), visites de producteurs et réunions de travail afin de découvrir les filières IG « Cassis de Dijon », AOP « Comté » et vignoble jurassien, plus particulièrement IG « Marc du Jura » et « Macvin du Jura ». Ces temps d’échange ont permis de partager l’expérience française et européenne des indications géographiques et de poursuivre le développement des IG en Mongolie. Ces échanges interviennent également dans le cadre de négociations d’un accord entre l’Union européenne et la Mongolie sur les indications géographiques.
Cette rencontre était organisée en partenariat avec la Commission européenne (DG for Agriculture) et le Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans le cadre d’un TAIEX, un programme d’assistance technique et d’échange d’information. Des représentants du Ministère des affaires étrangères mongol, ainsi que de l’office dédié à la propriété intellectuelle ont participé à ces moments de collaboration et aux visites organisées par la délégation territoriale Centre-Est de l’INAO. La visite fait suite à des réunions organisées à Bruxelles ainsi qu’au Ministère chargé de l’Agriculture.

Un intérêt mongol pour le potentiel de développement des IG

La Mongolie comporte un potentiel important d’indications géographiques (IG) à reconnaître. Elles concernent notamment le secteur laitier, avec des fromages, mais aussi l’emblématique lait de jument fermenté. La Mongolie produit également des boissons spiritueuses, des miels et des huiles essentielles qui pourraient bénéficier d’une reconnaissance en IG. La découverte des produits français de ces filières a particulièrement intéressé les participants. Cette rencontre a permis de rappeler l’intérêt du système international pour la protection des IG mis en place avec l’Acte de Genève. Des représentants de la Commission européenne et de l’Ambassade de France en Mongolie étaient également présents,

L’INAO, acteur de la promotion du concept d’indication géographique

La France, via notamment l’action de l’INAO, et la Mongolie développe depuis une dizaine d’années, une coopération autour de ce concept d’IG qui a déjà abouti à plusieurs résultats : protection d’appellations européennes en Mongolie (notamment le Champagne) ; développement d’IG mongoles et reconnaissance par l’Union européenne d’une première IG mongole, l’Argousier d’Uvs.

Cette visite s’inscrit dans la poursuite de ces relations et d’une volonté de l’Union européenne d’aboutir à un accord autour des IG avec la Mongolie; le tout dans le cadre de la stratégie d’influence du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. L’INAO y

développe en effet des actions de coopération pour mettre en avant le dispositif français des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et valoriser l'opportunité que représentent les indications géographiques au niveau international. Cette mission s'appuie sur un réseau d'experts de l'INAO. Elle permet notamment de :

1. Contribuer à la défense des intérêts commerciaux des produits français sous SIQO
2. Accompagner les pays tiers désireux de créer ou développer leur propre système
3. Conforter la reconnaissance des SIQO au niveau international

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/lettres-odg/mai-2024/cooperation-inao-mongolie-ig*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/actus-odg